

**Formulaire d'acceptation pour le programme de mise à niveau en droit du
Master PMP (Cours de la Faculté de Droit, sciences criminelles et administration publique :
sous réserve de modifications en 2020-2021)**

Votre décision d'admission au Master PMP est conditionnée au suivi du programme complémentaire de mise à niveau en Droit pour un maximum de 60 ECTS (Regl. MPMP art. 7 al 3 ou 4) dont détails ci-après (sous réserve de modifications) :

- Introduction au droit/Méthodologie – 9 ECTS (cours obligatoire !) – Annuel Droit
- Droit des obligations I – 6 ECTS - Annuel
- Droit constitutionnel I – 9 ECTS - Annuel
- Droit administratif général – 9 ECTS
- Droit international public – 6 ECTS – Annuel
- Droit de l'union européenne – 6 ECTS - Automne
- Droit constitutionnel II – 9 ECTS - Annuel
- Droit social – 6 ECTS - Automne
- Droit fiscal – 6 ECTS - Printemps
- Introduction à la sociologie du droit – 3 ECTS - Automne

Nous vous rendons attentif(ve) au fait qu'il est probable que certains enseignements se "chevauchent" et qu'il faudra vous organiser en conséquence.

Votre admission est soumise aux éventuelles conditions supplémentaires qui seraient signalées par le Service des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne.

Ce programme de mise à niveau ne constitue pas un programme spécial donnant droit à l'attribution d'un Baccalauréat universitaire en Droit ; mais, une fois réussi, il vous permet de vous inscrire au programme de Maîtrise universitaire en Politique et Management public.

Conditions de réussite du programme de mise à niveau

(voir aussi PE 2019-2020 et 2020-2021 du M PMP Chap. 3 let a)

Selon conditions des Facultés concernées. En l'absence de conditions, une évaluation est considérée comme réussie si la note de l'examen, du contrôle continu ou d'une autre prestation est au minimum égale à 4.

Pour chaque épreuve dont la note n'est pas acquise, l'étudiant a droit à une seconde et dernière tentative. Le programme de mise à niveau (préalable) est considéré comme réussi si l'étudiant obtient une moyenne pondérée par le nombre de crédits attachés à chaque enseignement égale ou supérieure à 4, avec au maximum une note acquise inférieure à 4.

Durée maximale pour la réussite du programme de mise à niveau limitée à 4 semestres à plein temps (ou 6 semestres dans le cas d'une acceptation de master à temps partiel).

Par sa signature l'étudiant-e accepte de suivre le programme de mise à niveau choisi ci-dessus avant de commencer le Master PMP.

Nom :

Prénom :

Lieu, date :

Signature :

Ce formulaire est à nous retourner complété, daté et signé dans les 14 jours après réception.

Mise à jour 01.02.2020

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
Institut de hautes études en administration publique

|||||